



Commune mixte de Courroux



ASSEMBLÉE COMMUNALE

10 juin 2024 - 20h00

Ecole Bellevie – Salle polyvalente - Courroux

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 25.03.2024.
2. Statuer sur la demande de naturalisation de Mme Dhaouadi Amira et sa fille Sirine, originaires de Tunisie.
3. Statuer sur la demande de naturalisation de M. Lahlou Omar, son épouse Kettani Kamelia et leurs filles Lina et Lilia, originaires du Maroc.
4. Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte (Municipalité et Bourgeoisie).
5. Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Commune Mixte de Courroux.



Ordre du jour

6. Donner compétence au Conseil communal de procéder à la vente du réseau du gaz de la Commune Mixte, au prix de CHF 710'000.- ; et en cas d'aboutissement de cette transaction, clôturer le financement spécial du gaz et transférer les fonds à la fortune municipale.
7. Clôturer et consolider le projet d'assainissement du chemin des Bassés.
8. Clôturer et consolider le projet de Traversée de Courroux.
9. Informations diverses du Conseil communal.
10. Divers.



1/

Procès-verbal de l'assemblée communale du 25.03.2024

Rapporteure :

Mme Sandrine Imbriani, secrétaire communale



2/

Statuer sur la demande de naturalisation de Mme Dhaouadi Amira et sa fille Sirine, originaires de Tunisie

Rapporteur :

M. Philippe Membrez, Maire



3/

Statuer sur la demande de naturalisation de M. Lahlou Omar, son épouse Kettani Kamelia et leurs filles Lina et Lilia, originaires du Maroc

Rapporteur :

M. Philippe Membrez, Maire



4/

Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte (Municipalité et Bourgeoisie)

Rapporteurs :

M. Philippe Membrez, Maire

M. Silvestro Di Meo, responsable financier



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Comptes 2023 en 10 points :

- Résultat global surprenant et réjouissant
- Renforcement situation de fortune
- Recettes fiscales supplémentaires imprévues
- Résultat exploitation positif même sans recettes extraordinaires
- Réalimentation réserve politique budgétaire niveau initial
- Dette nette / hab. = moins de CHF 5'000.-
- Marge d'autofinancement plus que doublée
- Poursuites diminution endettement (- CHF 700'000.-)
- Comptes Bourgeoisie maîtrisés
- Services communaux déficitaires



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Municipalité

Budget 2023

Résultat brut	CHF	+ 681'327.46	CHF	- 232'000.-
Réserve politique budgétaire	CHF	- 190'359.86		
Compte général	CHF	+ 490'967.60		
Financements spéciaux	CHF	- 213'981.23	CHF	+ 74'200.-
Compte global	CHF	+ 276'986.37	CHF	- 157'800.-

Bourgeoisie

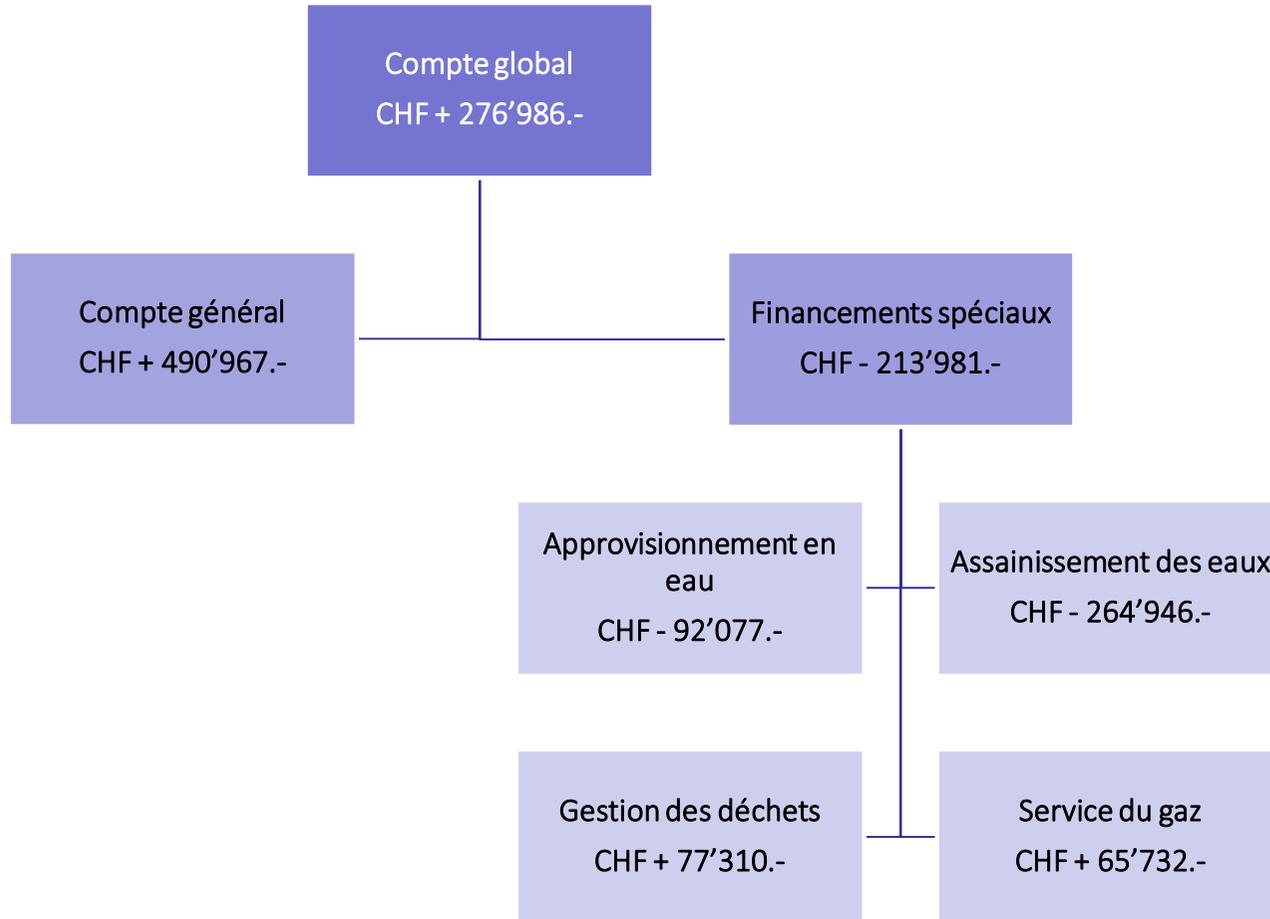
Compte global	CHF	+ 1'196.13	CHF	+ 300.-
---------------	-----	------------	-----	---------

Résultat consolidé

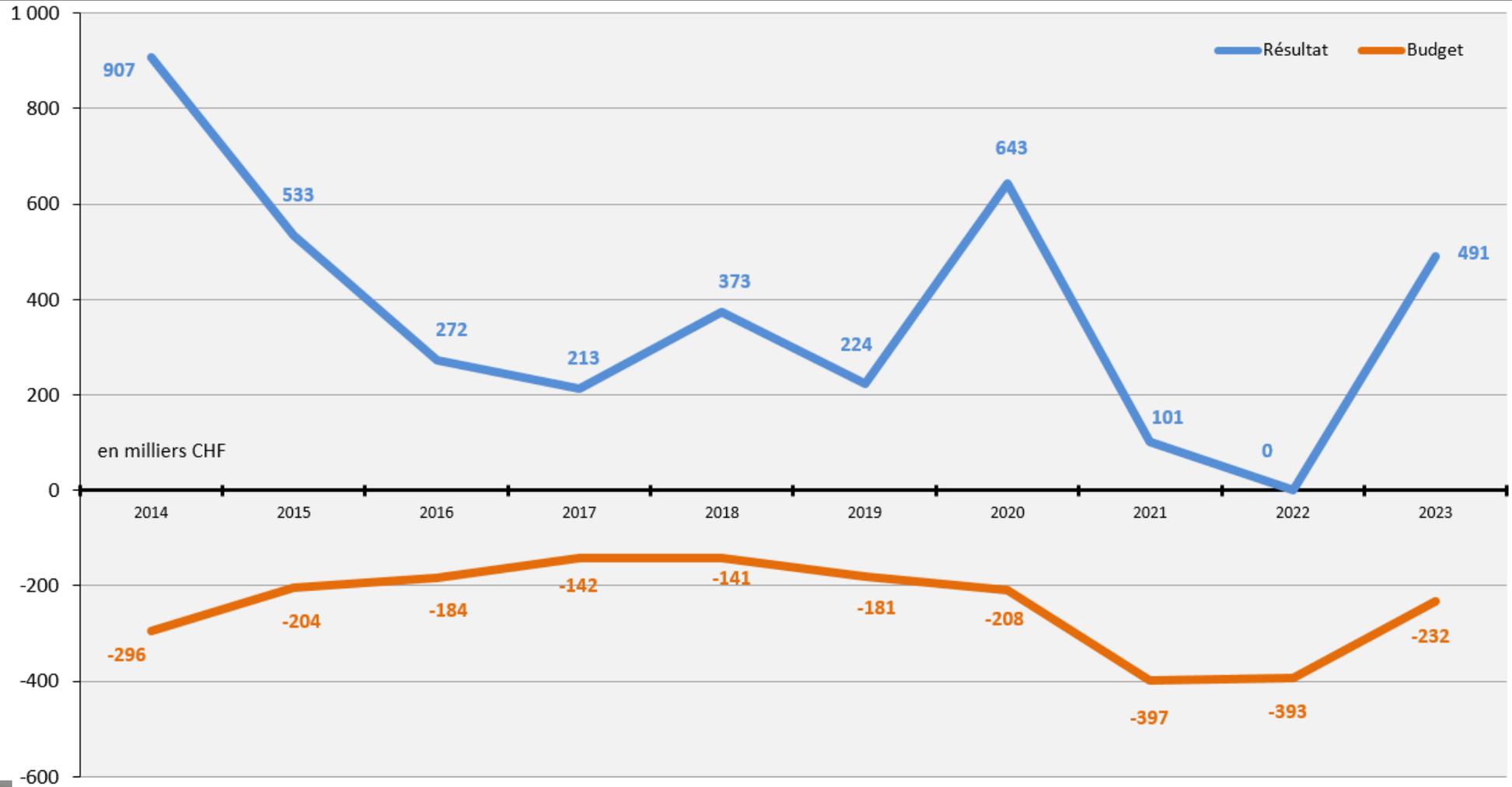
Compte global	CHF	+ 278'182.50
---------------	-----	--------------



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Détérioration du résultat (par rapport aux comptes 2022)

• Attribution à la réserve de politique budgétaire	CHF	190'360.-
• Part communale aux charges de l'action sociale	CHF	186'600.-
• Intérêts sur dettes	CHF	129'000.-
• Part communale aux charges de l'enseignement	CHF	53'800.-

Amélioration du résultat

• Impôts globaux	CHF	967'800.-
• Péréquation financière	CHF	178'700.-
• Entretien des routes	CHF	30'300.-
• Part à l'Etat pour AVS/PC/ALFA	CHF	20'100.-
• Taxe de séjour	CHF	11'200.-
• Autres postes de minime importance	CHF	31'800.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Récapitulation par genre d'impôts (entre comptes 2023 et 2022)

Personnes physiques :

• Impôts sur revenus	CHF	+ 331'800.-
• Impôts sur fortune	CHF	+ 26'100.-
• Eliminations (réduction)	CHF	+ 60'900.-
• Provision débiteurs douteux (statu quo)	CHF	+ 39'000.-
• Variations sur années antérieures	CHF	- 206'400.-
• Partages et rappels d'impôts	CHF	- 54'700.-
<hr/>		
Total	CHF	196'700.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Récapitulation par genre d'impôts (entre comptes 2023 et 2022)

Personnes morales :

• Sur bénéfice	CHF	+ 149'400.-
• Sur capital	CHF	+ 23'800.-
• Variations sur années antérieures	CHF	+ 445'200.-
• Partages et rappels d'impôts	CHF	+ 64'700.-
• Eliminations (augmentation)	CHF	- 33'100.-
• Provision débiteurs douteux (augmentation)	CHF	- 4'000.-
<hr/>		
Total	CHF	646'000.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Récapitulation par genre d'impôts (entre comptes 2023 et 2022)

Autres impôts :

• Frontaliers	CHF	+ 131'300.-
• Gains en capital	CHF	+ 82'000.-
• Taxe immobilière	CHF	+ 14'600.-
• Successions et donations	CHF	+ 10'400.-
• Gains immobiliers	CHF	- 116'700.-
Total	CHF	121'600.-

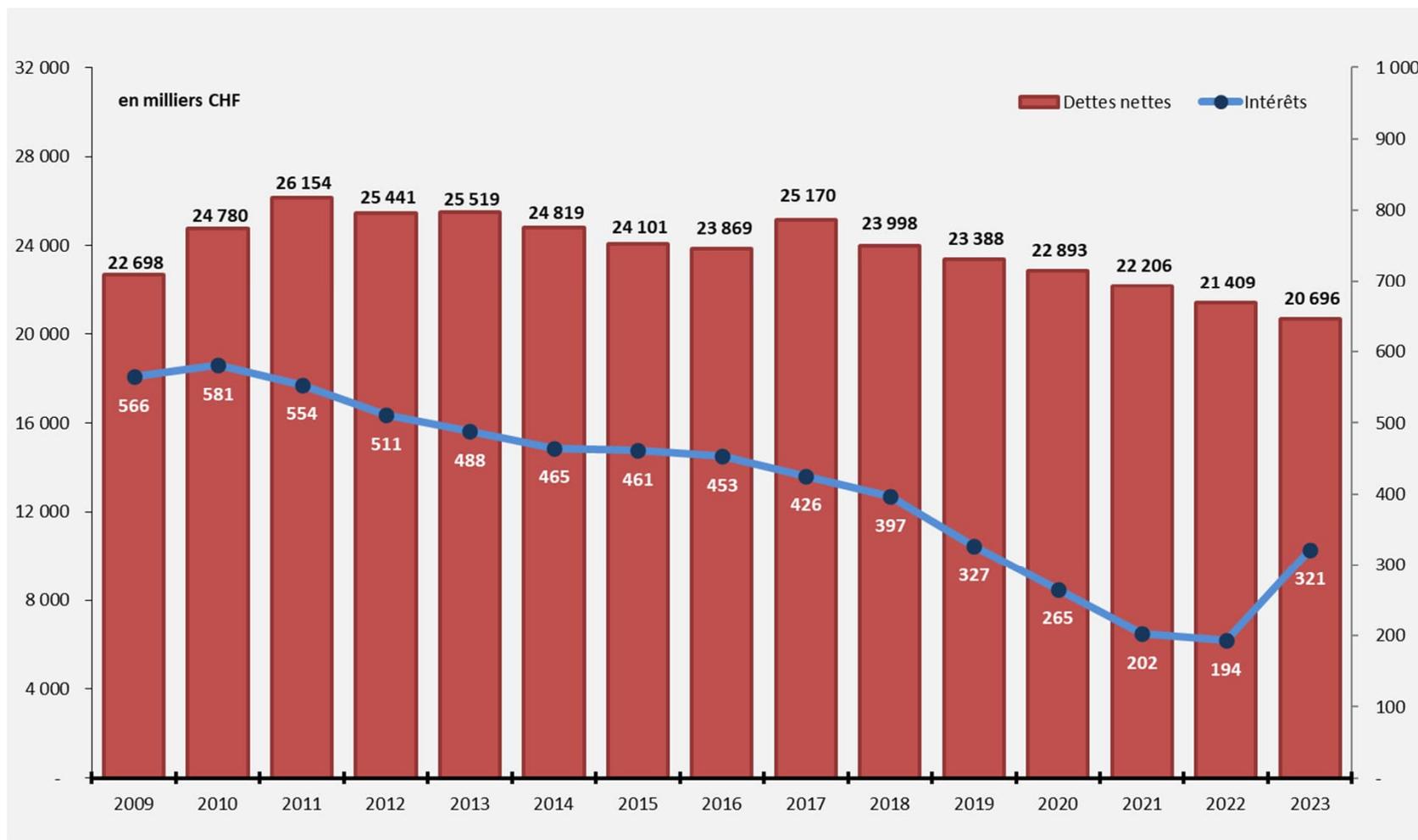


4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

	<i>Comptes 2023</i>	<i>Comptes 2022</i>
• Marge d'autofinancement	1'812'967.-	807'971.-
• Total des charges	16'848'665.-	15'807'761.-
• Total des revenus	17'339'632.-	15'807'761.-
• Rentrées fiscales nettes	9'593'270.-	8'781'798.-
• Emprunts bancaires	20'696'000.-	21'408'550.-
• Taux d'intérêts moyen	2.08%	0.93%
• Quotient d'endettement net	172.41	203.91
• Endettement net par habitant	4'680.15	5'000.83
• Investissements nets	866'977.-	1'531'070.-
• Fortune au bilan	2'666'018.-	2'175'050.-
• Réserve de politique budgétaire	600'000.-	409'640.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Compte de fonctionnement Municipalité	2023	2022
	CHF	CHF
CHARGES D'EXPLOITATION		
30 Charges de personnel	3 034 162	3 005 502
31 Charges de biens, services et marchandises	3 175 861	3 095 151
33 Amortissements du patrimoine administratif	1 027 120	1 089 086
35 Attribution aux financements spéciaux	334 933	385 101
36 Charges de transfert	6 872 706	6 645 093
39 Opérations de nature comptable	91 570	65 470
Total	14 536 352	14 285 402
REVENUS D'EXPLOITATION		
40 Revenus fiscaux	10 053 433	9 146 314
42 Taxes	3 421 400	3 563 629
45 Prélèvements sur les financements spéciaux	444 618	158 461
46 Revenus de transfert	1 250 036	1 083 307
49 Opérations de nature comptable	91 570	65 470
Total	15 261 057	14 017 180
Résultat provenant des activités d'exploitation	724 705	(268 222)



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

	Résultat provenant des activités d'exploitation	724 705	(268 222)
34	Charges financières	363 925	209 906
44	Revenus financiers	321 947	294 068
	Résultat provenant de financements	(41 977)	84 162
	Résultat opérationnel	682 727	(184 060)
38	Charges extraordinaires	191 760	7 340
48	Revenus extraordinaires	0	191 400
	Résultat extraordinaire	(191 760)	184 060
	Total du compte de général	490 968	(0)
	Résultat du compte général	490 968	-
	Résultat de l'approvisionnement en eau	(92 077)	43 587
	Résultat de l'assainissement des eaux	(264 946)	(59 465)
	Résultat de la gestion des déchets	77 310	97 598
	Résultat du service de gaz	65 732	235 675
	Total du compte global	276 986	317 395



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Financements spéciaux		<i>Comptes 2023</i>		<i>Comptes 2022</i>
• Approvisionnement en eau	./.	92'077.-	+	43'587.-
• Assainissement des eaux	./.	264'946.-	./.	59'465.-
• Gestion des déchets	+	77'310.-	+	97'598.-
• Inhumation (déficit pris en charge par le compte de fonctionnement)	./.	16'621.-	./.	15'840.-
• Service du gaz	+	65'732.-	+	235'675.-
• Service d'incendie et secours		-.-		-.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Financements spéciaux – Etat des fonds au 31.12.2023

- Approvisionnement en eau 1'292'000.-
- Assainissement des eaux 1'523'300.-
- Gestion des déchets 328'900.-
- Service du gaz 1'468'800.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Investissements - Dépenses

• Eclairage public – assainissement LED	502'600.-
• Traversée de Courroux	352'000.-
• Entretien rues communales	141'800.-
• Projet Scheulte-Birse	107'400.-
• Projet Maison de l'Enfance	12'200.-
• Ecole – remplacement chaudière	23'900.-
• Eaux usées – Rue Dos-les-Fosses	23'700.-
• Ecoles – informatique	21'800.-
• Transformation numérique (solde)	10'600.-
• Biodiversité (acompte)	10'000.-
• Eau potable – Seuil Dos-les-Fosses	5'200.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Investissements - Recettes

- Ecole Bellevie – solde subvention RCJU 276'300.-
- Traversée de Courroux – ECA Jura et SEDE 30'400.-
- Chemin des Bassés – acompte subvention RCJU 29'200.-
- Autres contributions 8'300.-

Total des dépenses 1'211'200.-

Total des recettes 344'200.-

Investissements nets 867'000.-



4/ Présentation et approbation des comptes 2023 de la Commune Mixte

Bourgeoisie - Principaux éléments

	<i>Comptes 2023</i>	<i>Comptes 2022</i>
• Résultat du compte général (bénéfice)	1'196.-	26'166.-
• Entretien des biens bourgeois	30'383.-	20'827.-
• Entretien drainages en Bellevie	5'332.-	.-
• Optimisation chauffage bâtiments	6'785.-	.-
• Intérêts sur dettes	6'852.-	1'014.-
• Loyers et fermages	56'880.-	60'130.-
• Amortissements économiques	55'932.-	59'989.-
• Frais de chauffage	72'818.-	72'869.-
• Triage forestier du Val Terbi (bénéfice)	31'521.-	32'287.-



5/

Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Commune Mixte de Courroux

Rapporteur :

M. Jean-Luc Fleury, Conseiller communal en charge des Travaux Publics

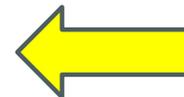


5/ Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Commune Mixte de Courroux

Facturation

	Période	Prélèvement	Prix	Montant en CHF (hors TVA)	TVA	
 Energie	Tarif de base					
	01.04.23-31.12.23	275 jours	39.00 CHF/a	29.38	7.7 %	
	01.01.24-31.03.24	90 jours	39.00 CHF/a	9.62	8.1 %	
	Energie tarif unique					
	01.04.23-31.12.23	4'894 kWh	9.22 ct.	451.23	7.7 %	
	01.01.24-31.03.24	1'619 kWh	11.02 ct.	178.41	8.1 %	
Sous-total				668.64		
 Utilisation du réseau	Tarif de base					
	01.04.23-31.12.23	275 jours	114.00 CHF/a	85.89	7.7 %	
	01.01.24-31.03.24	90 jours	114.00 CHF/a	28.11	8.1 %	
	Travail tarif unique					
		01.04.23-31.12.23	4'894 kWh	8.62 ct.	421.86	7.7 %
		01.01.24-31.03.24	1'619 kWh	10.10 ct.	163.52	8.1 %
	Services-système de Swissgrid					
		01.04.23-31.12.23	4'894 kWh	0.46 ct.	22.51	7.7 %
	01.01.24-31.03.24	1'619 kWh	0.75 ct.	12.14	8.1 %	
Réserve d'électricité						
	01.01.24-31.03.24	1'619 kWh	1.20 ct.	19.43	8.1 %	
Sous-total				753.46		
 Redevances	Taxe d'encouragement légale*					
	01.04.23-31.12.23	4'894 kWh	2.30 ct.	112.56	7.7 %	
	01.01.24-31.03.24	1'619 kWh	2.30 ct.	37.24	8.1 %	
	Redevances communales					
		01.04.23-31.12.23	4'894 kWh	1.50 ct.	73.41	7.7 %
	01.01.24-31.03.24	1'619 kWh	1.50 ct.	24.29	8.1 %	
Sous-total				247.50		
Total hors TVA				1'669.60		

*Redevances pour la RPC et la protection des eaux



5/ Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Commune Mixte de Courroux

Redevance pour l'utilisation du domaine public

Art. 4 ¹ La commune prélève une redevance pour l'utilisation du domaine public communal sur l'électricité soutirée du réseau par les consommateurs finaux.

² La redevance est fixée par le Conseil communal. Elle est au **maximum de 0,7 centime** par kWh d'électricité distribuée.

³ Le produit de la redevance pour l'utilisation du domaine public est versé au budget général de la commune.

Redevance à vocation énergétique

Art. 5 ¹ La commune prélève une redevance à vocation énergétique sur l'électricité soutirée du réseau par les consommateurs finaux.

² La redevance est fixée par le Conseil communal. Elle est au **maximum de 1 centime** par kWh d'électricité distribuée.

³ Le produit de la redevance est versé au financement spécial communal à vocation énergétique.



Financement spécial à vocation énergétique

Art. 8 ¹ Le financement spécial communal à vocation énergétique est alimenté par la redevance communale à vocation énergétique.

² Le financement spécial communal à vocation énergétique est utilisé pour la charge financière liée à des projets et prestations publics communaux dans le domaine énergétique. Il contribue aux prestations suivantes :

- a) Assainissement énergétique de bâtiments dont la commune est propriétaire ;
- b) Mise en place d'installations de production de chaleur renouvelable dans les nouvelles constructions dont la commune est propriétaire ;
- c) Gestion et optimisation de l'éclairage public ;

- d) Intervention sur les propres infrastructures de la commune visant à en réduire la consommation d'énergie, notamment en matière de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire ou d'optimisation énergétique du réseau d'eau potable ;
- e) Construction et extension de réseaux de chauffage à distance alimentés en majorité par des énergies renouvelables ou des rejets de chaleur ;
- f) Implémentation de réseaux intelligents et d'installations de stockage de l'énergie ;
- g) Subventions pour des mesures visant une utilisation économe et rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables ;
- h) Financement de mandats spécifiquement liés à la mise en œuvre de la politique énergétique ;
- i) Toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables.

³ L'utilisation du financement spécial est du ressort de l'Autorité communale compétente.



5/ Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Commune Mixte de Courroux

Redevance avant règlement et loi

1,5 cts/kWh

Répartition de la redevance actuelle

Revenu annuel

Eclairage public	1,5cts/kWh		117 000 CHF
------------------	------------	--	-------------

Impact sur les habitants

sans PAC

avec PAC

Consommation électrique d'un ménage :	4 500 kWh/an	10 000 kWh/an
Coût annuel avec redevance actuelle :	67,50 CHF/an	150,00 CHF/an



Redevances après règlement et loi

1,7 cts/kWh

Montants maximums prélevables

Vocation énergétique pour la commune

1,0cts/kWh

Vocation énergétique pour le Canton

0,2cts/kWh

Utilisation du domaine public communal

0,5cts/kWh

		Revenu annuel
Composition de la redevance après règlement	1,0cts/kWh	173 092 CHF
	0,2cts/kWh	34 618 CHF
	0,5cts/kWh	86 546 CHF



Impact sur les habitants

	sans PAC	avec PAC
Consommation électrique d'un ménage	4 500kWh/an	10 000kWh/an
Coût annuel avec redevance après règlement (y compris la part cantonale)	76,50CHF/an	170,00CHF/an
Delta par rapport à la redevance actuelle	9,00CHF/an	20,00CHF/an



5/ Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Commune Mixte de Courroux

- Questions
- Vote



6/

Donner compétence au Conseil communal de procéder à la vente du réseau du gaz de la Commune Mixte, au prix de CHF 710'000.- ; et en cas d'aboutissement de cette transaction, clôturer le financement spécial du gaz et transférer les fonds à la fortune municipale

Rapporteurs :

M. Jean-Luc Fleury, Conseiller communal en charge des Travaux Publics

M. Enrico Riboni, Directeur de Régiogaz et EDJ

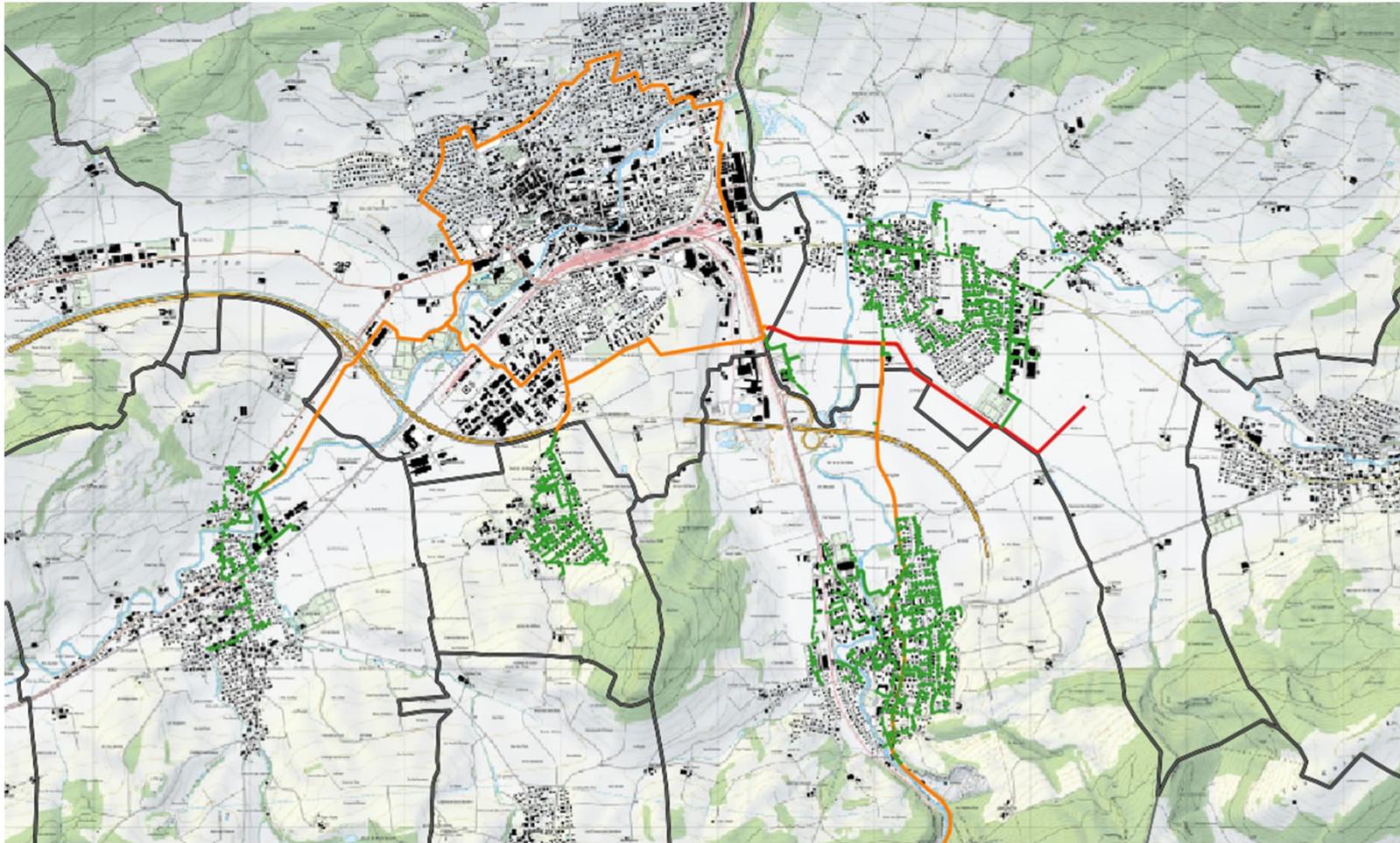


6/ Donner compétence au Conseil communal de procéder à la vente du réseau du gaz ...

Introduction



Pourquoi vendre les réseaux



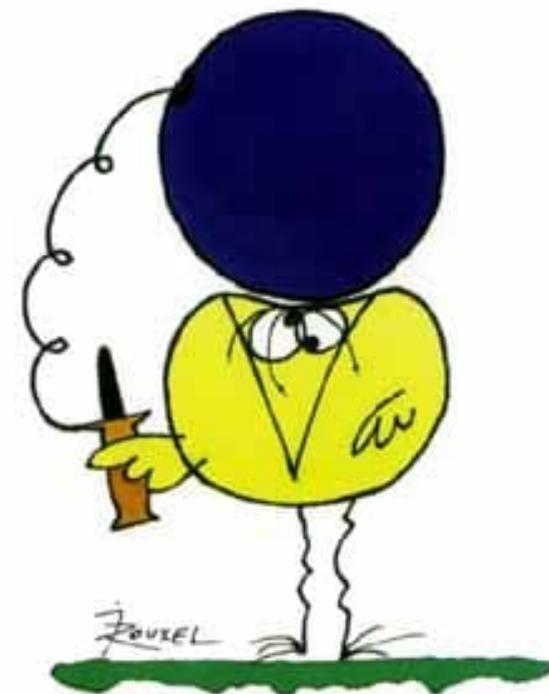
Rapprochement EDJ - Régiogaz

- 2007 : Convention de partenariat EJD – Régiogaz.
- 2011 : L'accord de rapprochement stoppé par une des parties
- 2016 : Demande par Régiogaz à EDJ de reprendre le processus.
- 2018 : Une réflexion sur une réorganisation de Régiogaz est entamée.
- 2020 : Delémont gère son réseau indépendamment de Régiogaz. Mandat de direction de Régiogaz à EDJ.
- 2021 : Annonce du retrait de Delémont de Régiogaz
Cessation des prestations d'exploitation des SID pour Régiogaz.
- 2023 : Vente des actions Régiogaz de Delémont aux autres communes.
Conclusion du processus



© EDJ Energie du Jura – 2023

Les devises Shadok



EN ESSAYANT CONTINUUELLEMENT
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC:
PLUS ÇA RATE, PLUS ON A
DE CHANCES QUE ÇA MARCHE.

RÉGIOGAZ



Rappel – la mécanique Régiogaz + Communes

En simplifiant, Régiogaz et les communes:

- Achètent le gaz (à EDJ)
- Le revendent à une marge définie
- La marge brute est utilisée pour couvrir les frais d'exploitation (via Régiogaz)
- Le solde est utilisé pour les amortissements et le *résultat gazier*
- Le prix uniforme aboutit à des résultats gaziers qui varient
 - D'année en année
 - De commune à commune



Le nouveau monde – des nouveaux risques



Depuis le 01.10.2023 :

Le risque de change :

- EDJ achète du gaz en EUR et le revend en CHF.

Le risque de sur-achat :

- Les achats sont faits des années en avance. Si la consommation est plus faible que prévue, le gaz est revendu à perte au prix spot.

Le risque de dépassement de puissance :

- GVM a introduit un système punitif pour tout dépassement de puissance. Le risque est actuellement porté par EDJ.

Le risque d'assumer les risques de GVM :

- La crise ayant détérioré la situation financière de GVM, les actionnaires (dont EDJ) doivent rétablir la solidité financière avec une contribution unique qui s'élève, pour EDJ, à max. CHF 390'000.-.
- Sans cette contribution des actionnaires, GVM ne pourrait plus obtenir les financements nécessaires à la poursuite de ses activités.

La recommandation PLANAIR

La recommandation après l'étude mandatée par Régiogaz et EDJ est:

Reprise des réseaux par EDJ, qui devient le GRD (Gestionnaire des Réseaux de Distribution) gazier pour les 4 communes.



La proposition d'EDJ

1

EDJ propose de racheter les réseaux des 4 communes, selon la recommandation de PLANAIR, sur la base d'un calcul par PLANAIR, de la valeur totale des réseaux et une clé de répartition, sur la base d'éléments reconnus dans la branche. Le calcul tient compte des consommations de gaz dans chaque commune et de la valeur des réseaux.

Montant pour Courroux : CHF 710'010.-

2

EDJ reprend l'exploitation des réseaux et de toutes les responsabilités attenantes au 01.10.2024 à 00:60

6/ Donner compétence au Conseil communal de procéder à la vente du réseau du gaz ...



Alternatives actuelles

Le Statu-Quo :

- D'après le rapport Planair, c'est la seule alternative réaliste, si les communes ne vendent pas les réseaux.
- Cette alternative était considérée comme *non viable* à terme par Planair et les communes, ce qui a déclenché le processus actuel et le mandat commun Régiogaz-EDJ à Planair.

Les autres alternatives ne sont plus vraiment d'actualité.

Le Statu – Quo est problématique pour les communes en termes de :

- Risques à assumer par les communes
- Investissements à réaliser
- Prix du gaz.

merci



6/ Donner compétence au Conseil communal de procéder à la vente du réseau du gaz ...

- Conclusion
- Questions
- Vote



7/

Clôturer et consolider le projet d'assainissement du chemin des Bassés

Rapporteur :

M. Jean-Luc Fleury, Conseiller communal en charge des Travaux Publics





7/ Clôturer et consolider le projet d'assainissement du chemin des Bassés

Ce chemin qui relie la ferme des Bassés au carrefour du haut de Courcelon était en très mauvais état. Des fissures, le faillançage, l'affaissement des bords, ainsi que la détérioration du coffre, nécessitaient une réfection complète.

Un crédit de CHF 150'000.- TVA comprise a été accepté par l'Assemblée communale du 26 juin 2023.



7/ Clôturer et consolider le projet d'assainissement du chemin des Bassés

Travaux	Devis	Effectif
Installation	1'000.00	900.00
Démolition	12'000.00	11'867.60
Chemin en béton	65'000.00	66'634.10
Chemin en enrobé	40'000.00	36'554.80
Banquettes	4'000.00	4'841.80
Dépotoirs	6'500.00	6'907.00
Divers et imprévus	10'775.00	10'673.10
Montant brut	139'275.00	138'378.40
TVA 7.7% et 8.1%	10'725.00	10'875.50
Montant total	150'000.00	149'253.90



7/ Clôturer et consolider le projet d'assainissement du chemin des Bassés

Décompte final	Montant
Montant total des dépenses	149'253.90
Subvention fédérale	- 32'400.00
Subvention cantonale	- 30'000.00
Emolument (loi sur l'amélioration foncière)	840.00
Rolf Eschmann SA (dossier subventions)	2'164.35
Dépenses nettes du projet	89'858.25



8/

Clôturer et consolider le projet de Traversée de Courroux

Rapporteur :

M. Jean-Luc Fleury, Conseiller communal en charge des Travaux Publics



8/ Clôturer et consolider le projet de Traversée de Courroux



8/ Clôturer et consolider le projet de Traversée de Courroux



8/ Clôturer et consolider le projet de Traversée de Courroux

Travaux	Commune		Canton		Total	
	Devis	Effectif	Devis	Effectif	Devis	Effectif
Revêtement de la chaussée	16'626.00	37'506.45	780'044.00	1'212'376.60	796'670.00	1'249'883.05
Bassins de rétention	206'960.00	158'019.90	310'440.00	236'072.85	517'400.00	394'092.75
Arrêts de bus	503'651.00	506'084.80	20'709.00	35'214.60	524'360.00	541'299.40
Portes d'entrées du village	70'267.00	70'238.70	264'203.00	264'231.30	334'470.00	334'470.00
Giratoires	147'945.00	172'455.20	233'105.00	269'737.70	381'050.00	442'192.90
Trottoirs	255'800.00	372'138.10	0.00	0.00	255'800.00	372'138.10
Mesures riveraines	203'494.00	87'180.80	79'566.00	34'691.45	283'060.00	121'872.25
Assainissement collecteurs	117'350.00	41'518.35	176'030.00	62'277.75	293'380.00	103'796.10
Assainissement réseau d'eau potable	560'450.00	555'853.50	0.00	0.00	560'450.00	555'853.50
Travaux divers (marquages, signaux, purges, passages piétons, éclairage)	140'485.00	368'624.05	129'735.00	18'698.10	270'220.00	387'322.15
Honoraires	294'793.00	205'470.50	347'187.00	272'881.95	641'980.00	478'352.45
Total des travaux hors TVA	2'517'821.00	2'575'090.35	2'341'019.00	2'406'182.30	4'858'840.00	4'981'272.65
Total des travaux avec TVA	2'711'660.00	2'771'918.10	2'521'280.00	2'591'385.25	5'232'970.00	5'363'303.35



8/ Clôturer et consolider le projet de Traversée de Courroux

Un crédit de CHF 2'950'000.- a été accepté par la population le 12 juillet 2020.

Décompte final (part communale)	Montant
Montant total des dépenses	2'771'918.10
Subventions publiques	- 1'082'627.55
Subvention ECA Jura	- 58'020.00
Participations de tiers	- 12'860.05
Dépenses nettes du projet	1'618'410.50

Les subventions publiques concernent la mobilité douce, la réfection des trottoirs et l'éclairage public.

L'ECA Jura a octroyé des subventions pour le remplacement des conduites d'eau potable.

Des tiers ont versé des dédommagements pour l'aménagement de places de parc, barrières, déplacement de candélabres et plantation de haies.



9/

Informations diverses du Conseil communal



9/ Informations diverses du Conseil communal



Campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales du 2 mai au 16 juin 2024

- Dans le canton du Jura de nombreuses personnes auraient droit à des prestations sociales, mais n'y font pas recours.
- Du 2 mai au 16 juin 2024, la République et Canton du Jura et les partenaires du domaine social mettent en place une permanence sociale, pour toutes les personnes résidant dans le Jura et se trouvant en difficultés financières.
- En laissant un message via un sms ou le formulaire de contact un.e assistant.e social.e rappellera les personnes dans un délai de 3 jours pour :



9/ Informations diverses du Conseil communal

- Discuter avec la personne de sa situation.
- L'orienter vers les soutiens auxquels elle pourrait avoir droit.
- La soutenir pour déposer une demande de prestations.

- Si de votre côté vous connaissez des personnes en situation de précarité, parlez-leur de JU-lien.org. Il faut savoir que souvent les personnes qui en ont le plus besoin ne demandent pas de prestations sociales.



« Ensemble plutôt que seuls »



Programme d'activités 2024
Pour Séniors de 65 ans et +



ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LE 2ÈME SEMESTRE 2024



Marche, dès le lundi 19 août à 15h00



Après-midi rencontres et jeux de société
jeudi 26 septembre, 31 octobre, 21 novembre et
19 décembre à 14h00



Yoga, dès le vendredi 23 août à 16h15



9/ Informations diverses du Conseil communal



CINEMA

Après-midi cinéma lundi 7 octobre et 9 décembre
à 14h00



Arrangements floraux, mercredi 2 octobre et 9
décembre à 14h00



Qi Gong, dès le mercredi 30 octobre à 9h30

9/ Informations diverses du Conseil communal



Être et rester mobile, mardi 22 octobre à 13h30



Thé dansant, vendredi 15 novembre à 14h00

La majorité des activités proposées sont gratuites. Une modeste contribution est demandée pour 3 activités. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire et obtenir davantage d'informations au secrétariat communal.



Rentrée scolaire 2024



La Suisse bouge

Soirée du 21.06.24

Fête du village 24-26.08.24



9/ Informations diverses du Conseil communal



9/ Informations diverses du Conseil communal

Dans le cadre du projet Biodiversité, une

visite des gazons & prairies fleuris

est organisée le

jeudi 13 juin 2024

Rendez-vous à 18h30 devant le bureau communal.

Informations complémentaires :

Consultant en Construction – Claude Ciocchi

info@consultantenconstruction.ch – 079 324 72 58



9/ Informations diverses du Conseil communal

Résultat de la votation communale du 09.06.2024 - Rues

Acceptez-vous, selon le message des Autorités communales, l'ouverture d'un crédit-cadre de CHF 5'800'000.-, sous réserve de diverses subventions, destiné au projet « Rue de la Saline & Grand-Rue, Rue des 3-Farine & Rue des Romains » et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation ?

Electeurs inscrits :	2586
Votants :	1067
Bulletins valables :	1045
Nombre de OUI :	859
Nombre de NON :	186

Le crédit-cadre de Fr. 5'800'000.- nécessaire à la réalisation du projet « Rue de la Saline & Grand-Rue, Rue des 3-Farine & Rue des Romains » est donc accepté.



Eclairage public

Plan Spécial Les Contours

Conseil communal



10/
Divers



Merci de votre attention, et bel été et

